La Dépêche Meulsonne

Numéro 79 janvier 2017

INFORMATIONS MUNICIPALES

Meilleurs voeux 2017

MARON - Rue de Nancy

www.mairie-maron.fr

EDITORIAL

Elu Maire de Maron depuis 2001, j'ai le plaisir et la chance d'écrire l'éditorial du premier numéro de la dépêche Meulsonne de l'année pour vous présenter en mon nom, celui du personnel communal et des élus du conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à l'ensemble de la population, nous avons une pensée toute particulière pour les plus démunis ou ceux souffrant de maladie, de solitude ou d'isolement.
Cet exercice écrit est toujours émouvant, cette période est un moment privilégié, qu'il faut préserver. La période des vœux est une bonne occasion pour contacter des personnes chères que nous n'avons pas vu ou entendu depuis un moment, de se rassembler en famille ou entre amis, et d'oublier un instant les soucis et les aléas de la vie.

Pour nous élus c'est aussi le moment de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer l'avenir.
En 2016, l'ancienne mairie a été réhabilitée pour permettre la création de deux logements de type F2 et F3 pour environ 90.000 €. Mis en location dès le mois de février, ils ont permis d'accueillir un jeune couple sur Maron et de proposer un logement refait à neuf à un habitant de la commune.

L'année écoulée a été une année de transition, année où la commune a eu besoin de retrouver des « forces financières » en limitant ses investissements pour pouvoir préparer au mieux le grand projet de ce mandat, normalement prévu pour 2018, à savoir la réfection de la rue de Flavigny, depuis le carrefour central jusqu'au chemin de Tréfot.
Et pour ce faire, nous comptons sur le soutien de la Communauté de Communes, du Conseil Départemental, de la Région Grand Est, le CAUE, pour nous aider financièrement et techniquement. Ce projet est très attendu par la population pour créer des trottoirs, des places de stationnement pour les automobiles, rendre la cohabitation voitures piétons plus sûre. Dans les faits, cela permettra d'enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et de télédistribution, mais ce n'est pas que pour l'aspect esthétique ; c'est surtout pour rendre ces réseaux plus fiables et non exposés aux aléas climatiques. Quant aux réseaux d'eau leur réfection permettra leur remise aux normes afin de redonner de la pression dans les conduites de ce secteur. Enfin à l'issue de ces travaux, la chaussée rue de Flavigny pourrait être refaite à neuf. Je connais plus d'un cycliste qui en 2019 en sera satisfait.

Maron a aussi et surtout une grande activité associative. Je remercie tous les présidentes et présidents des associations du village qui répondent aux besoins de nos habitants pour des services ou des activités de loisirs. Je cite très certainement dans le désordre en espérant n'oublier personne tant notre commune et riche d'animations les multiples évènements qui ont composés 2016 :

Le Bélier Meulson, pour son accueil périscolaire, ses activités cantine garderie, camp de vacances, les activités périscolaires, sa kermesse. Association de bénévoles avec Emilie MARI comme présidente, qui je le rappelle gère non seulement les activités de nos enfants, mais aussi les emplois qui y sont rattachés.

Le comité des fêtes de Maron pour son salon d'art, le concours de peinture rapide, l'organisation des foulées Meulsonne, les festivités du 14 juillet et surtout son aide logistique pour les différentes animations qui ont lieu dans le village, merci à Michel HENRIET et son équipe.

Les rencontres de l'amitié Franco-Allemande Silzer Meulsonne de Gilbert THIEBAUT.

L'association Famille Rurale, qui propose des activités de loisirs, culturelles, sportives, un marché artisanal, le vide grenier, et bientôt un SEL service d'échange libre. Elle s'occupe je le rappelle de nos anciens. L'AFR de Bernard MAYER c'est le relais indispensable de la culture et un acteur incontournable pour le devenir de notre bibliothèque.

L'association des amis du lavoir de Daniel VOIRAND.

L'association de pétanque loisirs qui vient d'élire Christophe KOCH comme nouveau président.

L'association de chasse l'ACCA de Gérard MONGEL, qui permet une régulation du gibier dans notre forêt, l'entretien des périmètres.

L'association Mets le son réuni autour de Léo SCHEER, le festival de la palette c'est eux ! Plus de 1000 personnes à Maron, c'est comme si Nancy réalisait un festival qui drainerait 120.000 personnes ! L'exploit de 2015 a été renouvelé en 2016, êtes- vous prêt pour 2017 !
Mais ces jeunes prévoient aussi d'autres projets comme une « Giftbox » et des idées pour la nouvelle bibliothèque en lien avec l'AFR. Pour ceux qui comme moi ignore ce qu'est une « Giftbox ? », j'ai dû consulter le dictionnaire de l'université de Cambridge pour tenter de vous l'expliquer au mieux. Il définit cela comme une boite décorative prévu pour recevoir un cadeau ou un don.

L'association des anciens combattants de Gérard SCHIVRE, qui va nous accompagner lors les festivités du centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18, et les commémorations en lien avec Raoul Gervais LUFBERY aviateur franco-américain qui s'est écrasé sur Maron en mai 1918.

Pour finir je rappelle que Maron est le théâtre de deux évènements chaque année, le premier est la course cycliste de la côte de Maron, course organisée par Jean Christophe RINCENT avec l'Avenir Cycliste de Villers les Nancy.

L'autre évènement majeur à Maron, c'est le « festival de la Rando » qui se réalise du printemps sur nos sentiers, dans nos vergers, notre forêt, plus de 2000 marcheurs ont répondu présent en 2016 à cet évènement organisé par le club alpin de Joël MORIN.
Notez dans vos agendas le 23 avril 2017 la date du prochain festival.

Je profite de ces pages pour exprimer notre reconnaissance aux enseignants et toute l'équipe pédagogique, de leur témoigner notre soutien dans leur mission quotidienne.

Je remercie les commerçants et les artisans et témoigne de leurs implications dans la vie locale. Leurs activités sont indispensables, leurs commerces sont des lieux de services, de rencontres et de convivialité. Ils contribuent à leur façon à rendre la vie à Maron plus agréable. Bienvenue à Alexandre LAGARDE qui vient de reprendre la boulangerie pâtisserie du village.

Je témoigne aussi envers mes adjoints, conseillères et conseillers municipaux ma gratitude pour leur travail dans les différentes commissions municipales et inter communales, leur soutien, leur fidélité à leur engagement.

Mes remerciements à tout le personnel communal, pour sa motivation son sens du service public de proximité, sa disponibilité dans les différents secteurs de leur activité.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont été nombreux en 2016 à choisir Maron comme de lieu d'habitation. Nous sommes heureux de vous accueillir et souhaitons que vous appréciez la qualité de vie de notre village, l'équipe municipale et le personnel communal sont à votre disposition pour faciliter votre installation.

Je conclue simplement en vous informant qu'une réfection de la place du général de GAULLE se fera au printemps.

Je vous renouvelle au nom de l'équipe municipale nos souhaits d'une bonne année 2017 pour vous et ceux qui compte pour vous.

Le Maire,
Jean-Marie BUTIN

ETAT - CIVIL 2016

- -

NAISSANCES

• Maxence Cyril BAILLY	03-01-2016	à NANCY
• Pauline Antinéa CLEMENT	29-03-2016	à NANCY
• Ethan Bernard André LAPIERRE	26-07-2016	à NANCY
• Mathis Georges Adrien LAPIERRE	26-07-2016	à NANCY
• Myla Marylou SIGNER	28-07-2016	à NANCY
• Margaux Sylvette Odile CHARBONNEL	04-08-2016	à NANCY
• Robin VALLATA	08-09-2016	à NANCY
• Léo Michel Roger GRIGNON	27-10-2016	à NANCY
• Charlotte DASPRES THIEBAUT	18-11-2016	à TOUL

MARIAGES

• HENRIET Daniel Roger et WINDEL Valérie Jeanne	18-04-2016
• BROYEZ Jonathan et POTIER Marie-Adeline	20-08-2016
• TUANI Rudy Jean-Luc et DEMANGE Sandra Marie Pierre	20-08-2016

DÉCÈS

• Madame Simone Marguerite REIMEL	02-01-2016 à BAINVILLE/MADON
• Madame Rosette Paule Marguerite LARDIN veuve MAILLARD	18-03-2016 à VANDOEUVRE
• Monsieur Claude Georges Arthur KALER	03-04-2016 à MARON
• Monsieur André Fernand Georges SIMONIN	28-04-2016 à VANDOEUVRE
• Madame Yvette Joséphine Adeline THOUVENIN veuve MAUCOTEL	13-04-2015 à NEUVES-MAISONS
• Monsieur Michel MATHIEU	23-06-2016 à NANCY
• Monsieur Gilbert Albert Henri DUNEZ	06-07-2016 à VANDOEUVRE
• Monsieur René Emile LAMBOLEZ	17-08-2016 à VANDOEUVRE
• Monsieur Jean-Marie Marcel MICHEL	29-08-2016 à VANDOEUVRE

NOUVEAUX HABITANTS

Rue de Nancy

- Chris MUTEL
- Alexandre AUBRUN et Sylvaine LILBERT
- BENAMAR Medhi et Anne BURNOT
- DASPRES Tony et Anne-Laure THIEBAUT

Rue de Toul

- ANTONELLI Luc
- DENISART Jean-Guillaume et VALLENCE Virginie

Rue de Flavigny

- PICARD Vincent et Marie
- CHEMINAIS Aurore
- THIESSE Grégory et LORENZO Caroline

Rue et Ruelle de la Gare

- CHARBONNEL Ericka
- PICARD Angélique
- GUILLERM Stéphane et Roseline

La bibliothèque, un espace pour tous !

Depuis début 2016, beaucoup de questions se sont posées à propos de la bibliothèque ! Des bruits courraient dans le village sur son éventuelle fermeture. La CCMM, gestionnaire de l'espace, ne pouvant plus en assurer la charge, a tout bonnement exclu cette antenne de son réseau de bibliothèques. Les nouvelles conditions de gestion proposées par la CCMM à la commune, propriétaire du lieu, doivent faire l'objet d'une convention, dont la signature est en discussion.

Pour l'heure, le bâtiment, **situé au 15, rue de Toul,** tend à redevenir communal et les bénévoles qui étaient impliqués dans sa gestion, entendent bien ne pas perdre cet outil voué à la culture. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année 2016, rassemblant toutes les bonnes volontés partageant ce vœu : **« La bibliothèque de Maron doit continuer à exister en tant que telle mais peut s'ouvrir à beaucoup d'autres activités ».** L'esprit sous-jacent à toute initiative devra répondre au souci du « Bien vivre à Maron » avec des notions d'ouverture, d'échange, de réciprocité, de partage, de convivialité…

L'idée de la mise en place d'un **SEL (Système d'Echanges Local)** a émergé peu à peu. Il est basé sur un réseau de personnes échangeant des biens et des services, sans notion d'argent : «Je propose mes talents de couture mais j'aimerais apprendre à poser du carrelage… J'ai besoin d'un échafaudage mais je peux dépanner pour la garde d'un enfant… ». Ce procédé a commencé à fonctionner entre les personnes déjà impliquées dans le nouveau fonctionnement de la bibliothèque. Ainsi, une animation en anglais a lieu une fois par mois des échanges et prêt de matériel ou de savoir-faire se sont déjà produits, un diaporama-documentaire-exposition sur la « Permaculture » (jardinage écologique) **a été présenté le 7 janvier dernier**.

D'autres projets sont apparus : ateliers divers, projection de films, création d'une cabane à dons et d'une cabane à livres, fabrication d'un bar à l'aide de vieux bouquins, lieu de réunions et d'animation pour diverses associations (AFR, Bélier meulson…). Mais la bibliothèque conserve ses animations habituelles : prêt de livres, **coup de cœur café**, heure du conte, accueil des écoles. Le président de la CCMM a assuré son soutien à la bibliothèque pour toutes les initiatives d'ordre culturel.

Prochains projets de la bibliothèque : **le 11 février est prévu un atelier de teintures naturelles** mais surtout **le 28 janvier aura lieu une journée « Portes ouvertes »** pour toute personne intéressée au devenir de cet espace. La journée sera jalonnée **d'un troc de livres.** Un petit règlement a été adopté. Règle prioritaire : **pas d'argent en jeu**. Il s'agit d'un simple échange : un ticket sera délivré pour tout livre déposé et donnera lieu au choix d'un autre livre. Nombre de livres limité à 20. En fin de journée, les livres restant, non échangés pourront, soit être récupérés par leurs propriétaires, soit remis à la bibliothèque.

Au cours de la journée, une boite à idées recueillera vos suggestions sur le nouveau nom à donner à cet espace.

Ce lieu est le vôtre ! Toutes vos idées sont les bienvenues et pouront s'ajouter à celles qui seront présentées le 28 janvier.

Accueil tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Edith MUNIER

Affouagistes, pollueurs !

A la fin du XIXième siècle et au début du XXième, les parisiens pestaient contre les odeurs des crottins abandonnés par les chevaux qui tiraient les fiacres et autres véhicules. D'ailleurs, l'expression consistant à utiliser le mot de Cambronne pour souhaiter la réussite à quelqu'un vient de cette époque bénie où, plus les trottoirs étaient jonchés d'excréments devant les théâtres, plus grand était le succès de la pièce.

Bref, à l'arrivée des premières pétrolettes sur les pavés parisiens, nombreux étaient les habitants qui se sont réjouis car enfin, l'air allait être parfumé par une délicate odeur de pétrole !
120 ans plus tard, dans les sous-sols du Père-Lachaise, on doit se pincer le nez ou du moins, ce qu'il en reste !

Il suffit de s'approcher de la capitale par les hauteurs de l'est de la ville pour voir combien l'air est devenu brun. D'ailleurs, ce n'est pas la peine d'aller si loin : en descendant sur Nancy par l'avenue Paul Muller à Villers par exemple, on constate le même phénomène : la ligne d'horizon est désespérément brune.

Alors, il faut bien trouver un responsable à cet état de fait et remédier à la situation. On s'inquiète du nombre de décès prématurés liés à la pollution et les pouvoirs publics commencent à prendre quelques sages décisions. Ainsi, la royale ministre de l'écologie a trouvé le coupable : c'est le chauffage au bois qui asphyxie les grandes villes. Conclusion, il fallait y penser, on autorise la circulation des voitures en fonction de leurs plaques d'immatriculation ! Avec bien entendu, tout un tas d'exceptions acceptées : les véhicules électriques, ceux fonctionnant au gaz de pétrole liquéfié, au gaz naturel, les utilitaires de toute sorte, les professionnels ou les véhicules hybrides. Une Porsche Cayenne hybride, par exemple, peut rouler tous les jours même si elle rejette 193 g de CO2/km.* Et si, par malheur, vous n'entrez dans aucune de ces catégories, vous pouvez encore dire que vous partez en vacances et que vous partez polluer la vallée de l' Arve par exemple. D'ailleurs, dans votre coffre, il y a bien une paire de godasses de ski. Et le tour est joué ! Je ne voudrais pas être le pandore chargé de faire le tri à l'entrée dans la petite couronne !

Donc, pour faire simple, l'impact de cette mesure sera sans doute modeste dans la lutte contre la pollution, d'autant qu'on fait peu contre les 570 000 camions qui sillonnent le territoire.

Reste la piste du chauffage au bois. Effectivement, il y a bien des émissions de fumées et donc de particules plus ou moins fines qui sortent de nos cheminées. Mais pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le bois-énergie contribue pour une faible part aux émissions nationales du dioxyde de soufre (2%) mais contribue de façon plus significative aux émissions de composés organiques volatiles hors méthane. (22%). Fallait que ce soit dit, non ? (le méthane est l'un des principaux gaz à effet de serre)

Le bois, pour conclure, présente deux atouts incontestables : c'est une source d'énergie nationale et renouvelable qui se substitue aux énergies fossiles et participe ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sa principale faiblesse, c'est la combustion incomplète qui répand dans l'atmosphère quantité de particules fines et ultrafines nocives pour la santé humaine. Des actions sont actuellement entreprises pour préconiser l'usage d'appareils labellisés de meilleure qualité.

Enfin, un autre atout est le prix de revient du kWh. Hors installation et entretien, on passe de 0€/kWh pour le solaire à 0, 15 €/kWh pour l'électricité, le bois-bûche se situant juste après le soleil avec un prix de 0,043€/kWh.**

Au Moyen-Age, alors que tous les habitants se chauffaient au bois, on ne parlait pas trop de pollution atmosphérique. Il faut dire que la population était tombée sous la barre des 12 millions d'habitants pour le pays au début des années 1400. Comme quoi, une bonne épidémie de peste noire, ça peut contribuer au nettoyage du ciel !

Rémi Maniette
Conseiller Municipal

* Source Le Parisien
** Source ADEME

point sur les Bosquets…

Un petit mot en ce début 2017 afin de faire le point sur les actions en cours et répondre à une question qui m'a été posée plusieurs fois.

La question est : 'Pourquoi vouloir créer des logements à Maron alors qu'il y a déjà des maisons vides ?

La réponse est la suivante : la Commune se fixe un objectif à moyen terme, c'est au moins maintenir sa population. Seul problème : le nombre d'habitants par maison diminue (décès, divorces, les familles ont moins d'enfants, les enfants partent). Ainsi, pour avoir effectivement des habitants « en plus », il faut plus de logements.

Pour ce qui est des logements vacants, ce sont des logements qui parfois ne sont pas sur le marché, ou qui sont inadaptés au marché actuel (parfois trop grands et/ou trop cher). De plus, ce sont des logements sur lesquels la Commune n'a pas de prise face à leur dégradation, jusqu'à ce qu'ils présentent un péril.

En bref, pour assurer un niveau de population à moyen et long terme permettant de garantir le fonctionnement de services et équipements publics, il faut anticiper cet état de fait démographique.

A contrario, si on ne veut pas de nouvelles constructions permettant *a minima* ce maintient de population, il faudra continuer à payer les mêmes équipements, mais à moins de personnes… ensuite, faute de monde, voir péricliter doucement les équipements, les associations et bref perdre tranquillement ce qui participe largement à la qualité de vie du village.

Vous aurez compris mon point de vue et mes arguments sur cet état de fait.

Donc il faut poursuivre les réflexions et actions en cours sur le secteur des Bosquets.

Pour votre parfaite information, la Commune a rencontré des acteurs du logement qui ont manifesté un certain enthousiasme pour le site. Par ailleurs, les discussions avec SNCF réseau se poursuivent afin de savoir quelles sont les intensions à moyen ou long terme concernant la voie ferrée. Et enfin, une nouvelle réunion d'information et de concertation devrait avoir lieu au cours du premier semestre afin d'échanger et bâtir avec les habitants sur le programme de l'opération (non le programme n'est pas fait et si vous avez croisé un géomètre, c'est pour lever les cotes du terrain et non tracer un lotissement).

Xavier CLEMENT
Conseiller Municipal

A.F.R

Pour la Saint Nicolas, nous nous sommes rapproché du Foyer Rural de Sexey Aux Forges, pour offrir un spectacle,(théâtre, marionnettes et ombres Chinoises) et pour rassembler les enfants des deux villages, en une seule fête pour ce grand jour. Ce spectacle a ravit grands et petits, en offrant le chocolat chaud aux petits et le vin chaud aux plus grands.

Je tiens à remercier le Président, les Bénévoles et les Mairies pour le bon déroulement de cette fête.

L'AFR souhaiterait faire REMUER les Meulsons, pour cela nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans l'organisation de la brocante et du marché artisanal.

Afin de vous investir dans la vie associative du village, l'AFR recherche des volontaires pour animer la bibliothèque (présentation de photos, projection de film de vacances ou voyage, ateliers divers …).

Cette année, nous avons développé une nouvelle activité « Pilate » ouverte à tous, les objectif du Pilate sont le développement des muscles profonds, l'assouplissement articulaire, l'amélioration de la posture corporelle et la restauration des fonctions physiques.

En ce qui concerne le marché artisanal du 1er mai, nous sommes à la recherche d'artisans et/ou d'artistes professionnels ou amateurs travaillant le fer, la pierre, bois .. N'hésitez pas à le faire savoir.
Pour plus de renseignements :
site internet de la mairie « ***www.mairie-maron.fr/manifestations/marché artisanal*** »

Je profite de cet article pour remercier les bénévoles de l'association qui font fonctionner les activités : relaxation, yoga, pilate, gym enfants et adultes, marqueterie, poterie randonnée, judo, animations bibliothèque, club de l'amitié, ainsi que le personnel communal et les Elus.

Le Président,
Bernard MAYER

Les mines de Maron et son énigmatique maître de forges Ernest Bradfer

Le sous-sol du territoire de Maron renferme du minerai de fer qui fut exploité jusqu'au milieu du 20e siècle. Jean Bastien, féru de l'histoire minière et sidérurgique du secteur, s'est intéressé à cette période de l'histoire du village et a proposé début décembre 2016 une conférence-débat sur son passé minier.

Quelle ne fut pas sa surprise de constater que de nombreuses personnes avaient répondu à son invitation ! Elles étaient près de 80, rassemblées, un peu à l'étroit, dans la salle du Conseil, choisie justement pour sa taille modeste ; le conférencier ne prévoyant pas autant de monde. Des habitants du village, mais aussi des alentours, familles et amis d'anciens mineurs ou simples témoins écoutaient, un peu stupéfaits, les informations que leur donnait Jean Bastien sur l'ouverture des mines de Maron et leurs propriétaires successifs, dont le fameux Ernest Bradfer.

Sa statue en bronze a trôné longtemps en mairie sans que quiconque puisse en expliquer la présence. Michel Henriet , ancien conseiller municipal et l'un de ses collègues, ont fini par découvrir qu'il avait été propriétaire de la mine de la Grande Goutte ; éclairage complété par Jean Bastien, ayant remarqué, dans la cour d'une école de Bar le Duc, une statue du sieur Bradfer portant l'épitaphe suivante : « A Ernest Bradfer. Tes ouvriers des usines de Bar le Duc et de Naix et les mineurs de Maron » Intrigué, il avait appris qu'effectivement, Ernest Bradfer avait acheté la mine de la Grande Goutte en 1869. Une spectatrice, dans la salle, ayant vécu à Bar le Duc, précisa qu'à Bar le Duc, c'était un personnage vénéré pour son action philanthropique : il a créé une école pour les enfants des employés de ses usines. La statue a maintenant bien sa place en mairie !

Des 4 mines qui étaient exploitées sur Maron, il reste quelques vestiges (bornes de concessions, entrées de mines, terrils, scories…) que Jean Bastien s'est employé à redécouvrir au cours de ses nombreuses pérégrinations, d'abord seul, puis lors de randonnées et enfin avec un groupe de 4 autres randonneurs-baliseurs, attachés à la CCMM pour l'ouverture ou la réouverture de sentiers de randonnée sur le territoire. Peut-être, une randonnée, emmenée par ce groupe, permettra-t-elle de faire découvrir de visu aux personnes intéressées ces lieux et vestiges, témoins d'un passé actif de Maron.

Edith MUNIER

Evite Nancy

Connaissez-vous l'histoire de la ligne de chemin de fer de Toul-Pont Saint Vincent à Blainville Damelevières qui traverse Maron ?

Répertoriée en 1938 ligne 27 dans la numérotation régionale de la SNCF, cette ligne de chemin de fer était appelée aussi « évite Nancy », car elle permettait de relier en train Paris à Strasbourg sans avoir à emprunter le goulot d'étranglement qu'est le segment de ligne Frouard - Jarville qui traverse la gare de Nancy.
La loi qui donna l'autorisation de construire et de confier la concession et l'exploitation de cette ligne à la compagnie des chemins de fer de l'Est fut prise le 30 avril 1886. C'est le président de la république Jules GREVY qui signa cette loi votée par les députés et les sénateurs.
L'ouverture de la ligne eut lieu le 14 août 1896 ; elle sera fermée au service des voyageurs en 1964. Elle reste encore exploitée en 2017 entre Pont Saint Vincent et Blainville pour le transport de marchandises.
Au début de son histoire, il s'agit d'une ligne stratégique. Sa construction est vivement souhaitée par l'état-major militaire français qui la fera équiper de nombreux quais militaires. Les industriels locaux militent fermement pour sa construction pour pouvoir améliorer l'expédition du minerai issu des mines comme celles de Maron val de Fer ou Chaligny.
Dans les faits, il s'agit de la réalisation de deux constructions complétement indépendantes.

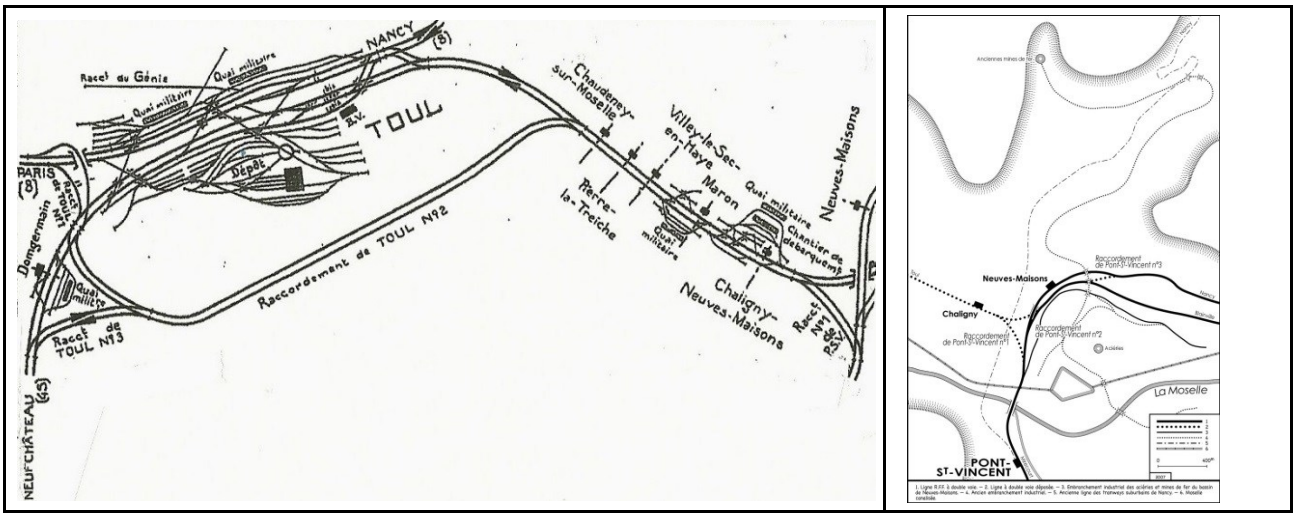

Le premier tronçon Toul- Pont Saint Vincent fonctionne dès 1896. Un autre tronçon provisoire fut construit de Pont Saint Vincent jusqu'à Bayon pour alimenter le front en direction d'Epinal, à la fin de la première guerre mondiale. Les travaux débutèrent en février 1918 par le Génie et mis en service partiellement le 25 septembre 1918. En 1920, la décision fut prise de construire le second tronçon reliant Neuves Maisons à Blainville pour permettre aux trains de rejoindre la ligne de Strasbourg sans passer par Nancy, ceci en réutilisant 4.2 km de la ligne de guerre provisoire et en construisant 24.6 nouveaux kilomètres pour aller jusqu'au raccordement de Blainville Rosières. La ligne est ouverte au service de la circulation en 1933. Le morceau de l'ancienne ligne de guerre construit par le génie fut déposé et certains matériaux réutilisés pour permettre la construction de ce nouveau tronçon.

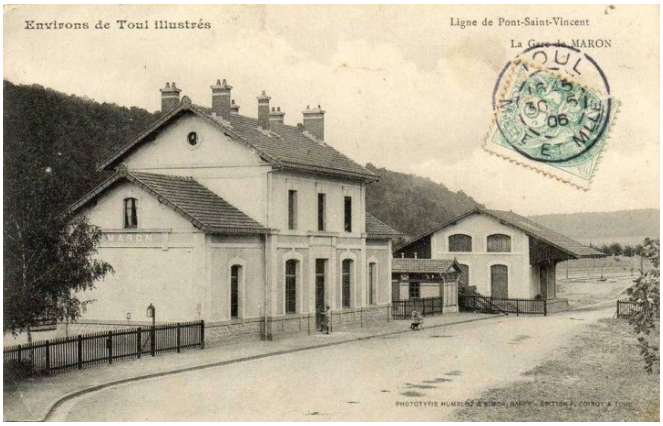

Entre les deux guerres, la ligne entre Toul et Pont Saint Vincent est très vivante et a une activité importante (lire les chiffres de la gare de Maron ci-après).

Activité de la gare de Maron en 1924
Nombre de voyageurs expédiés **23 323**
Marchandise

Grande vitesse en tonnes expédiées 54 reçues 101 total 155	Petite vitesse en tonnes expédiées 128 798 reçues 7 048 total 135 816

Activité de la gare de Maron en 1931
Nombre de voyageurs expédiés : **20 933**
Marchandise

Grande vitesse (en tonnes) : - expédiées : 29 - reçues : 39 - total : 68	Petite vitesse (en tonnes) : - expédiées : 34 373 - reçues : 3 686 - total : 38 059

Horaires du service voyageurs de 1938 :

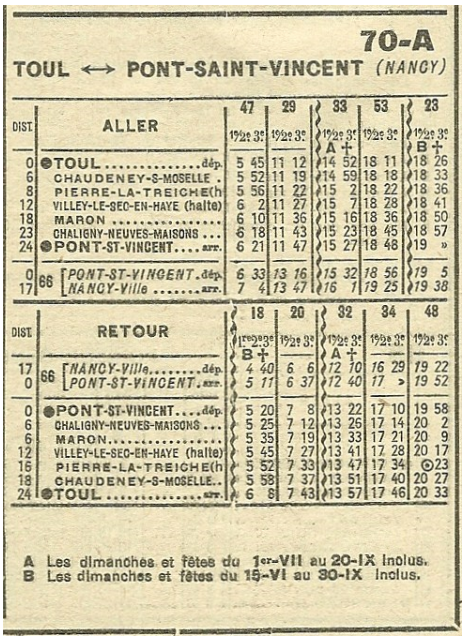

70-A

TOUL ⟷ PONT-SAINT-VINCENT *(NANCY)*

DIST.	ALLER	47	29	33	53	23
		1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e
				A ✝		B ✝
0	● TOUL ..... dép.	5 45	11 12	14 52	18 11	18 26
6	CHAUDENEY-S-MOSELLE .	5 52	11 19	14 59	18 18	18 33
8	PIERRE-LA-TREICHE (h	5 56	11 22	15 2	18 22	18 36
12	VILLEY-LE-SEC-EN-HAYE (halte)	6 2	11 27	15 7	18 28	18 41
18	MARON	6 10	11 36	15 16	18 36	18 50
23	CHALIGNY-NEUVES-MAISONS ...	6 18	11 43	15 23	18 45	18 57
24	● PONT-ST-VINCENT .... arr.	6 21	11 47	15 27	18 48	19 »
0	66 PONT-ST-VINCENT . dép.	6 33	13 16	15 32	18 56	19 5
17	66 NANCY-Ville ..... arr.	7 4	13 47	16 7	19 25	19 38

DIST.	RETOUR	18	20	32	34	48
		1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e	1re 2e 3e
		B ✝		A ✝		
17	66 NANCY-Ville ..... dép.	4 40	6 6	12 10	16 29	19 22
0	66 PONT-ST-VINCENT . arr.	5 11	6 37	12 40	17 »	19 52
0	● PONT-ST-VINCENT .... dép.	5 20	7 8	13 22	17 10	19 58
6	CHALIGNY-NEUVES-MAISONS ...	5 25	7 12	13 26	17 14	20 2
6	MARON	5 35	7 19	13 33	17 21	20 9
12	VILLEY-LE-SEC-EN-HAYE (halte)	5 45	7 27	13 41	17 28	20 17
16	PIERRE-LA-TREICHE (h	5 52	7 33	13 47	17 34	⊙23
18	CHAUDENEY-S-MOSELLE ..	5 58	7 37	13 51	17 40	20 27
24	● TOUL ..... arr.	6 8	7 43	13 57	17 46	20 33

A Les dimanches et fêtes du 1er-VII au 20-IX inclus.
B Les dimanches et fêtes du 15-VI au 30-IX inclus.

Ces trains à vapeur proposaient des places en 1ère, 2ème et 3ème classes, donnaient des correspondances en gare de Pont Saint Vincent pour Nancy et à Toul vers Paris.

L'activité Fret de la gare de Maron fluctue avec les années. Le train est en concurrence avec les péniches, mais surtout influencée par l'activité même des mine de fer, elles-mêmes dépendantes du prix du minerai de fer et de l'activité industrielle (crise de 1929). Le service voyageur reste quant à lui important sur le tronçon de Toul à Pont Saint Vincent avec 4 à 5 trains par jour et par sens. La seconde guerre mondiale réduit le service à 1 train par jour et par sens en 1941, pour ne devenir qu'un train mixte* 3 fois par semaine en 1945.
Ce sont les travaux de canalisation de la Moselle mise au gabarit rhénan qui achèvent l'exploitation de la ligne. Le raccordement n°2 de Toul avec les arches du pont qui relie Domgermain à Chaudeney empêchant le passage des péniches à grand gabarit est déclassé en 1976 puis démonté et vendu en 1983. Le tronçon Chaudeney Maron est neutralisé dès 1964. La gare de Maron reste desservie jusqu'au début des années 1980 pour le transport de bois et du sable. Le tronçon Maron Chaligny est neutralisé en 1990. En 1995, la ligne passe de double voies à voie unique et reste à disposition de la défense jusqu'en 1999.
Le devenir de cette ligne est incertain. Il y a deux options : le déclassement et la vente, ou le maintien d'une emprise SNCF en vue d'une réouverture d'une nouvelle ligne entre Toul et Blainville dans un avenir très lointain

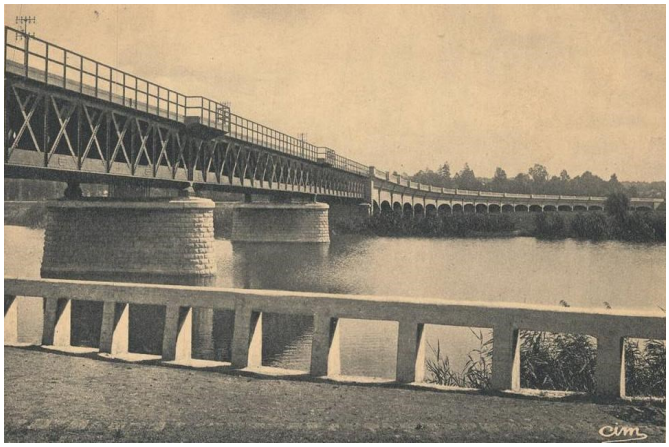

Photo du raccordement n°2 de Chaudeney à Domgermain.

Les piles du pont du raccordement restent visibles depuis la D904 à TOUL près de la pizzeria « la Spezzia ».

Sources : Compagnie des chemins de fer de l'Est, assemblée générales des actionnaires années 1924, 1931. Forum internet e-train.fr

Livre les chemins de fer en Lorraine d'André SCHONTZ, Arsène FELTEN, Marcel GOURLOT aux éditions Serpenoise.

Michel VINCK
Adjoint au Maire

*Mixte : train composé de wagons de fret et de voitures voyageurs

Semaine du goût 2016 au CP

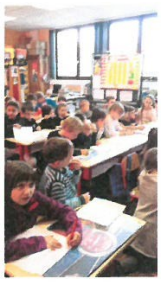

Chaque après-midi, nous avons partagé des expériences gustatives. Le mardi, nous avons invité nos amis de CE2/CM1…
Ceux qui le voulaient ont apporté des mets à déguster:

Gelée de coing - parmentier de patate douce au kiri - soupe aux champignons – smoothie ananas/banane/coco-clémentines-pain de campagne-confiture de rhubarbe-crème de marrons- jus de pomme –gâteau au caramel

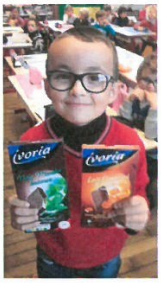

Beurre de cacahuète- gâteau aux carottes- pancakes et sirop d'érable - pain d'épice aux fruits confits- chocolat noir/menthe intense- chocolat/lait/ caramel fondant/pointe de sel –grenade – confiture de pétales de rose – Pains d'anis – roudoudous –tomate- citron vert- confiture de mirabelles -miel

Gâteau au thé – figues- jus de pomme – tamarin sucré – tarte au carambar et boules pétillantes – gâteaux au pop-corn – Fruits séchés : pommes/bananes/ananas – mini-kiwis – châtaigne – physalis – noix de coco - pamplemousse asiatique

C'était trop top !!! Vivement l'année prochaine qu'on recommence !
Et merci à tous les parents qui nous ont bien aidés pour toutes ces découvertes !

Plantation d'arbres dans le pré de l'école

Jeudi 17 novembre 2016 a eu lieu la plantation de 15 arbres fruitiers dans le verger conservatoire aux abords de l'école. Aussi, la mairie a proposé à toutes les classes de l'école d'aider à la plantation et de parrainer des arbres. Pommiers, mirabelliers et poiriers, entre autres, ont été plantés sous le soleil. Morgane, l'animatrice de la CCMM nous a expliqué les différentes parties de l'arbre ainsi que les bonnes astuces pour bien le planter afin d'être certain qu'il « prenne » et fasse de bonnes racines sur l'année à venir.

D'ici quelques années, de bons fruits seront à récolter !

Nous étions vraiment bien dans ce pré sous le soleil ! Nous en avons même profité pour faire une course de relais (en bottes ;o)) durant la pause des bénévoles...

Le mélange eau, terreau et purin dans lequel les racines des arbres ont trempé dégage une drôle d'odeur...

Les racines les plus importantes sont les radicelles, petites et fragiles. Aussi, il faut les protéger les rongeurs avec un grillage fin. Nous avons découvert des noms d'arbres bien compliqués... en fait, il s'agit de pommiers, mirabelliers et poiriers ! Allez, hop ! A la course pour patienter.

Lectures offertes aux CP et jeux coopératifs avec les CE2/CM1

Tous les mardis, les élèves de CE2/CM1 offrent une lecture aux enfants de la classe de CP. Chaque enfant choisit un livre selon la difficulté et le thème du moment et un ou deux enfants lit son histoire à tous les élèves des deux classes réunies.
Les enfants de CP commençant à savoir lire, ils nous ont déjà offerts des lectures ou des découvertes de productions d'écrits.

Lecture par une élève de CM1.

Tous attentifs

Une CP lit devant tout le monde !

Cela fait également deux mardis que nous allons passer un peu de temps à la ludothèque de la Filoche afin de jouer et de collaborer entre petits et plus grands. Jeux de plateaux ou autres activités de coopération sont à l'honneur pour le plaisir de tous.

Coopérer pour monter une tour ou emmener le plus loin possible la balle rouge.

Coopérer pour créer la tour en bois la plus élevée ou pour gagner en jeu de plateau.

L'association Bélier Meulson vous informe

L'activité de l'association bas sont plein depuis la rentrée entre la cantine, la garderie et les activités mises en place lors des TAP et des mercredis récréatifs. Toute l'équipe met sa belle énergie pour accueillir vos enfants.

TAP : en plus des activités habituelles, de nouvelles activités ont été proposées et semble-t-il appréciées : Yoga↓, bandes dessinées, calligraphie ↘, flag (football canadien), Handi-sensi (sensibilisation au handicap), théâtre, tennis de table et gym/break dance →.

En plus de tout cela, les nouvelles activités à venir seront : jeux traditionnels, activités manuelles, tir à l'arc, lecture de contes, golf, cuisine, projet jardin et athlétisme

Vous pouvez consulter les actualités et activités à venir sur le site de l'association (TAP, camp ski et mercredis récréatifs) à l'adresse suivante :
https://www.logicielcantine.fr/beliermeulson/documents.php

Prochains temps forts de l'association Bélier Meulson

Mercredis récréatifs à venir

Les mercredis récréatifs permettent à vos enfants de passer chaque mercredi après-midi varié en activités. Alors n'hésitez pas à y inscrire vos enfants.

Les sorties prévues à venir sont : Visite d'une chocolaterie, Musée aquarium de Nancy, Cinéma, patinoire, Cirque…

Renseignez-vous auprès des animateurs ou consultez le planning :
https://www.logicielcantine.fr/beliermeulson/documents.php

Camp ski à la Bresse du 13 au 17 février 2017

La réunion d'information concernant le camps ski se tiendra le mercredi 11 janvier 2017 à la salle polyvalente de Maron. Venez nombreux.

Centre aéré du 13 au 17 février 2017

Le centre aéré de février couvre la première semaine des vacances. Pensez rapidement aux inscriptions dès le mois de janvier. Les activités prévues sont les suivantes : Rollers, hockey, patinoire, biathlon et journée luge à la neige.

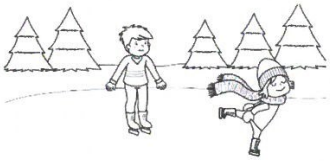

Repas pasta party

Il aura bien lieu ce repas /fiesta/pasta ! La date reste encore à définir. Vous serez avertis dès sa parution !

A bientôt !

Emili MARI Président du « Bélier Meulson »
Romain GUYOT Directeur

CHAINES DE TELEVISION DISTRIBUEES SUR LE RESEAU DE MARON

1	TF1 HD	19	France Ô HD
2	France 2 HD	20	HD1 HD
3	France 3 HD	21	L'Equipe 21 HD
4	Canal + HD	22	6 Ter HD
5	France 5 HD	23	Numéro 23 HD
6	M6 HD	24	RMC découverte HD
7	Arte HD	25	Chérie 25 HD
8	D8 HD	26	LCI
9	W9 HD	27	Franceinfo
10	TMC HD	31	France 24
11	NT1 HD	32	TV5 Monde Europe
12	NRJ 12 HD	33	Euro News
13	LCP HD	34	Eurosport en allemand
14	France 4 HD	101	Vosges TV
15	BFM TV HD	102	TV8 Mont Blanc
16	Itélé HD	103	GrandLille TV
17	D17 HD	104	KTO
18	Gulli HD		

CHAINES NECESSITANT UN DECODEUR

41	Paris Première	45	Planète +
42	Canal Sport	49	Eurosport
43	Canal Cinéma		

RADIOS

801	France Inter	810	NRJ
802	France Culture	811	Rires et Chansons
803	France Musique	812	Chérie FM
804	FIP	813	Europe 1
805	France Info	814	Virgin Radio4RFM
806	Le Mouv	815	RFM
807	BFM	816	France Bleue Lorraine
808	RMC	817	France Bleue Sud Lorraine
809	Nostalgie		

Edmond GARBO
Président de la Régie TV de Maron

COVOITURAGE

à Maron avec TEDICOV et son site internet, sa plateforme téléphonique.

Aire de covoiturage à privilégier : place Charles de Gaulle.

Le covoiturage est l'utilisation conjointe et organisée (à la différence de l'auto stop) d'un véhicule, par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun. Il procure des avantages individuels : économiser les dépenses de carburant et de maintenance, agrémenter les voyages, développer le lien social) et collectifs (augmenter le taux de remplissage des véhicules, diminuer les embouteillages, la pollution et les accidents de la route.

TEDICOV" c'est qui ? Le service TediCov' est proposé par le conseil départemental de Meurthe et Moselle. En plus de site de covoiturage, un déploiement de plusieurs outils est réalisé sur le territoire Terres de Lorraine adaptés à chaque type de public (salariés, personnes éloignées de l'emploi, étudiants, séniors).

TEDICOV : 3 façons de s'inscrire :

- **Par internet sur le site TediCov'**. (Inscription gratuite et sans engagement)
  Passager ou conducteur : créez votre compte, renseignez vos trajets et vos préférences, covoiturez.
- **Avec l'application Covisoft**
  Téléchargez l'application sur GooglePlay ou Apple Store, lancez l'application et validez votre covoiturage. Cette application permet de gérer vos trajets, communiquer avec la communauté TediCov' et covoiturer en toute liberté.
- **Par téléphone en lien avec la centrale de mobilité au 03 83 47 79 58**
  Contactez la centrale de mobilité du lundi au vendredi de 8h à 18h, demandez ou proposez vos trajets et contactez votre covoiteur.

TRANSPORT EN PORTE À PORTE

Transport public à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 70 ans ayant des difficultés de mobilité. Le T'MM+ vous transporte avec un véhicule spécialement adapté pour vous emmener sur votre lieu de destination situé dans les 19 communes de Moselle et Madon et jusqu'aux portes des hôpitaux de Brabois !

Comment s'inscrire, combien ça coûte ?

L'inscription au service est gratuite et s'effectue auprès de votre mairie.

Prix unique de **2 euros par trajet** quelle que soit la destination.

Qui peut en bénéficier ?

Le service est ouvert :

- **aux personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte de handicap**
- **aux personnes de plus de 70 ans ayant des difficultés de mobilité**

Les justificatifs peuvent être demandés par le conducteur. Chaque bénéficiaire du transport peut être accompagné dans la limite des places disponibles. Les chiens d'aveugles et chiens accompagnateurs sont admis dans les véhicules.

Comment fonctionne le service ?

Nous venons vous chercher chez vous du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

- avec un véhicule spécialement adapté,
- pour vous emmener sur votre lieu de destination situé dans les 19 communes de Moselle et Madon
- et jusqu'aux portes des hôpitaux de Brabois !

Comment reserver ses trajets ?

Les réservations s'effectuent :

- **par téléphone au 03 83 26 45 00,**
- **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,**
- **au plus tard la veille du trajet à 12h00.**

Vous devrez indiquer :

- l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée,
- la date de votre trajet et l'heure souhaitée *(en fonction des réservations nous vous proposerons éventuellement de modifier votre demande dans la limite de 30 minutes avant ou après l'heure souhaitée)*,
- Le nombre de personnes à prendre en charge,
- vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone,

Claude Saunders pour le CCAS de MARON

COMITE DES FETES

Le Président et les membres de l'assocaition vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 18 février 2017 à 18h à la salle polyvalente.

Les dates des manifestations seront communiquées lors de cette réunion.

Le Président,
Michel HENRIET

PHARMACIE / MEDICAMENTS : la municipalité à votre service

La Mairie se met à votre disposition pour aller chercher vos médicaments à la pharmacie. Si ce service vous intéresse veuillez contacter le secrétariat aux heures d'ouverture.

RAMASSAGE DU PAPIER et VERRE à DOMICILE

Le dernier mercredi du mois, les employés communaux passent au domicile des personnes âgées et / ou à mobilité réduite pour collecter les verres, papiers et tissus. Si ce service vous intérèsse merci de vous inscrire au secrétariat de Mairie : 03-83-47-26-23.

RECETTE du DESHERBANT Naturel

La loi sur les produits phytosanitaire interdit un certain nombre de désherbant en 2017. Alors voici une petite recette d'un désherbant Bio efficace, qui vous a déjà été transmise en septembre, mais qui semble être passée inaperçue.
Il est possible de réaliser chez soi ce désherbant bio, qui évitera la pollution du sol par le Round Up.

Prenez **3 litres d'eau** au lavoir avec un arrosoir, rajoutez **2 litres de vinaigre blanc** acheté au supermarché du coin pour moins de 1.50 € ajoutez **1 kilogramme de gros sel** acheté au même magasin pour moins d'un euros. **Vous mélangez le tout, et arrosez par temps sec.**
Résultat sous 10 jours.

Michel VINCK
Adjoint au Maire

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23 - Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN
Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET
Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK
Photos : - Association « Le Bélier Meulson » - Edith MUNIER - Ecole de Sexey-aux-Forges
Jean-Marie BUTIN - Michel VINCK